

En marge

Famille, femmes, histoire : notes pour une recherche

Fouad SOUFI*

La *Famille* n'est pas précisément un thème qui a la faveur de nos historiens. Deux raisons essentielles peuvent être avancées pour essayer de comprendre cette désaffection : une double raison méthodologique (questionnement et sources) et une raison pratique (beaucoup moins scientifique).

La famille, chez nous, n'aurait pas d'histoire. Son passé se lit dans son présent et nos histoires ont d'autres champs de recherche autrement plus porteurs.

Mais il est vrai, également, qu'il y a vingt ans, ce thème classique en Ethnologie et Sociologie, était encore nouveau en Histoire. Le numéro spécial de la revue *Annales E.S.C.* date de 1972. Constitué d'une vingtaine d'articles regroupés sous le titre global "*Famille et Société*", il procédait surtout de la *démographie historique élargie*¹. S'y retrouvaient historiens (entre autres, G. Duby, E. Le Roi Ladurie, André Burguière, François Lebrun, J. Cl. Perrot, Peter Laslett, Christiane Klaphish...), démographes (Jacques Dupaquier et autres), sociologues (Pierre Bourdieu...), anthropologues (Jean Cuisenier...). Dans son ouvrage publié en France en 1977, Edward Shorter² avait fait notamment référence aux travaux pionniers de Philippe Ariès³ et de François Lebrun⁴. Shorter

* SOUFI. Fouad conservateur en chef aux Archives Nationales ; chercheur associé au CRASC.

¹ Selon l'expression d'André BURGUIÈRE.

² SHORTER, Edward.- Naissance de la famille moderne.- Paris, Seuil, 1977.- coll. Points.

³ ARIÈS. Philippe.- L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime.- Paris, A. Colin, 1975.- Coll. U Prisme.

⁴ LEBRUN, François.- La vie conjugale sous l'Ancien régime.- Paris, A. Colin, 1975.- Coll. U Prisme.

estimait également que le livre de Peter Laslett ⁵, "*a éveillé l'intérêt des chercheurs britanniques et américains pour la vie familiale des gens ordinaires*" ⁶. Jack GOODY, dans un autre ouvrage dirigé par P. LASLETT et publié en 1972 ⁷, avait donné une première mouture de son livre paru en français en 1985 ⁸.

C'est, donc, petit à petit et par l'ouverture de l'histoire aux autres sciences sociales, que **la famille** est devenue un objet d'histoire. En 1986, paraît en France, en deux gros volumes, une imposante **Histoire de la Famille** ⁹. Les préfaces signées C. Lévi-Strauss, Georges Duby et Jack Goody, sont en soi un programme. En 1991, les Annales reviennent (?) à la **généalogie**.

Dans notre pays, alors même que la généalogie -mère des sciences historiques arabes- et que la biographie avaient constitué le socle des études historiques par le passé, une recherche sur la famille appartenait hier aux orientalistes et reste aujourd'hui du ressort quasi-exclusif des sociologues et des juristes. Notre conception de l'histoire, qui bloque toute ouverture sur les autres sciences sociales, rend difficile sinon impossible toute recherche de ce genre. Certes depuis quelques années, l'histoire économique et sociale a fait quelques percées, mais la démographie historique est encore balbutiante.

En fait, le thème de la famille relève surtout d'axes de recherche peu gratifiants, il pèse de peu de poids face aux études sur la guerre de libération nationale (1954-1962). Il n'y a pratiquement aucune chance de trouver des crédits. L'histoire, mobilisée par l'Etat, ne peut s'y attarder. Explication simpliste et triviale qui masque tout de même un peu les réelles difficultés qu'une telle recherche engendre, si tant qu'elle est à l'ordre du jour.

La famille, qui chez nous, est considérée comme une institution importante de la société -elle en est la cellule de base affirment les textes- n'aurait donc pas d'histoire ? Sa constitution, sa dimension, ses structures, ses stratégies, ses règles, ses relations avec l'ensemble de la communauté n'auraient pas changé depuis des siècles ?

⁵ LASLETT, Peter.- *The World We Have Lost*.- London, 1971.

⁶ SHORTER, Edward.- Op. cité. p. 371.

⁷ LASLETT, Peter. (Dir).- *Household and family in Past Time*.- New York Cambridge University Press. 1972.

⁸ GOODY. Jack.- *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*. - Paris, A. Colin, 1985.

⁹ BURGUIERE, André ; KLAPISH-ZUBER, Chritiane ; SEGALLEN Martine ; ZONABEND, Françoise (Sous la dir. De).- *Histoire de la famille*. Préfaces de C. LÉVI-STRAUSS, G. DUBY et J. GOODY.- Paris, A. COLIN, 1986. 2 vol.- 639 p. et 535 p.

Le principal obstacle à ces recherches serait l'absence de sources ; l'absence de séries continues de documents qui fourniraient des statistiques et ouvriraient un nouvel espace pour les études historiques. Le second obstacle serait dans le danger (réel ou imaginaire) à montrer qu'éventuellement notre système de valeurs est historiquement daté et que notre société repose et fonctionne sur des idéaux tout aussi historiquement datés. Ces valeurs et idéaux, susceptibles de transformation sont, déjà, en cours de changement.

Les questions pourtant ne manquent pas sur la famille dans ses rapports avec l'Etat. Et pour cause, ce sont deux institutions concurrentes. Peut-on voir chez nous dans l'élargissement de la famille, un signe de l'affaiblissement de l'Etat ? Et chercher au contraire dans le retour de l'individu, dans l'apparition de la famille conjugale, un Etat fort qui assure suffisamment de protection ?

Les premières recherches pourraient porter sur la famille en tant que forme élémentaire de la société et sur son passage de la famille élargie à la famille conjugale. La question de la taille de la famille, si elle ne peut pour les années pré-statistiques (avant 1830), aboutir à une topologie, peut nous aider à remettre en question bien des idées reçues sur la tribu. Les illustrations choisies sont, d'abord et avant tout, des illustrations. Mais elles constituent autant de possibilités de pistes de recherche. Elles sont et restent des indicateurs de ce que pouvait être la famille en Algérie à un moment donné de son histoire. Aussi, l'insistance à citer les prénoms doit être comprise comme la possibilité qui est offerte d'une recherche sur leur apparition, leur disparition, leur usage et leur fréquence, etc. Ainsi, si certains prénoms féminins ont traversé les siècles : Fatéma, Zohra, Aïcha, Halima, Safya, Zaynab... d'autres ont disparu. Sinon **Umm al Khayr**, tous les prénoms commençant par Umm ne sont plus usage, sauf au Moyen-Orient. Plus personne ne prénomme sa fille **Gannuna** (fille d'Idriss as-Saghir), disparues les **Fannu** (qui vêtue en homme conduisit à Marrakech la résistance contre les Almohades), les **Ta'lu** (mère d'Abd-al Mu'min), **Funda** (sœur d'Abd-al-Mu'min), oubliées les **Tahadrit** (fille d'Abu l'Hassan)... Un long travail reste encore à faire.

Comparaison n'est pas raison, soit. Entre la famille d'Abd-al-Mu'min b. Ali le premier calife almohade et celle de l'Emir Abdel Kader, il y a sept siècles d'histoire et, surtout, une autre conception des rapports entre époux, entre père et fils, à défaut de savoir ce qu'avaient pu être les rapports père-fille et mère-fils et fille.

A partir de diverses sources, il est reconnu à Abd el Mu'min la paternité de 18 fils et "*deux filles sont mentionnées*"¹⁰. L'identité des mères de 8 fils est inconnue et celle de 4 autres se rapporte à leur origine

¹⁰ Cf LEVI-PROVENÇAL, E.- Documents inédits d'histoire almohade... Paris, Librairie P. Gueuthner, 1928 ; appendice 1.

tribale et géographique. Deux femmes seulement sont nommées **Fatima** de Fès et **Safiya** et c'est l'un des deux fils de Safiya qui succède au Calife. Enfin, la dernière est appelée fille d'un tel.. et son mariage avec le Calife relaté par El Baïdak mérite d'être rapporté : «*Nous primes à cet endroit [Malilla en 1144] cent vierges... le Calife les partagea entre les Almohades qui les épousèrent. Il ne que Fatima bent Yusuf la zénatienne et la fille de Maksan b. Al Mu 'izz seigneur de Malilla. Le Calife tira au sort Fatima avec Abu Ibrahim, et elle échut à ce dernier. Quand au Calife, il prit en mariage la fille de Maksan al Mu'izz : ce fut la mère du prince Ibrahim et du prince Ismail...* ». Le sort fait bien les choses¹¹.

L'inventaire des familles faites prisonnières lors de la prise de la Smala de l'Emir le 16 mai 1843 est probablement complet. Toutefois, il ne saurait tenir pour une description absolue ou achevée de la famille dans une région d'Algérie à cette date. Manquent, au moins, les hommes en âge de combattre. Mais si la reconstitution des familles ne peut nous en donner leur taille réelle, elle peut nous en indiquer la structure : qui en fait partie ? Combien de co-épouses ? Qui se marie avec qui ?

D'une manière générale, la lecture du document nous laisse croire qu'autour de celui qui apparaît comme le chef de la famille, se regroupent, la mère (mais où est le père ?), les femmes, les sœurs, les filles, les frères, les neveux et même parfois les cousins et les belles-sœurs. Quelle est la part de l'administration militaire française et celle de la structure familiale réelle dans cette distribution ?

Ainsi dans la famille de **Si Mohamed ben Allel ben Embarek**, Khalifa de l'Emir on retrouve sa mère, **Halima** et ses deux femmes, **Rokiya** et **Zohra**. Sa fille **Fatma** était mariée à **Kaddour ould Hadj Kaddour**, cousin germain de si Mohamed ben Allel. Elle est, toutefois, recensée avec la famille du frère de son époux, **Si Mahiedine**, son frère, avait également deux femmes **Néfissa** et **Chérifa**.

Sidi Mohamed bel Cherchalli, bach tojji de l'Emir, avait une seule épouse **Fatma**, deux filles **Fatima**, **Zora** et deux fils **Ahmed** et **Mazouz**.

Si El Hadj Mohamed bel Kraroubi premier secrétaire de l'Emir et kalifa des Flitta avait une femme **Kheira** et deux filles, **Zohra** et **Halima**, vivaient avec lui. **Mohamed el Bliidi** négociant probablement proche de cette famille puisque recensé avec elle, avait deux épouses.

Par contre, **Osman**, tailleur des troupes de l'Emir était marié à trois femmes : **Fatma**, **Yamina** et **Mahsana**. **Kaddour ben Rouilah**, auteur du livre sur *les réglements de l'armée de l'Emir*, n'était à cette date toujours, marié qu'à une seule femme, **Néfissa**¹².

¹¹ Ibid. p. 152.

¹² *Le Moniteur Algérien* numéros des mois de juin à août 1843. On peut lire dans le n° du 25 juin : «*Quant aux prisonniers de la Casbah, hommes et femmes de distinction, appartenant tous aux familles les plus importantes du pays, attachés à la fortune d'Abdelkader et dont les noms et qualités sont indiqués ci-*

Agé environ de 35 ans, en 1843, l'**Emir Abdelkader** était alors marié à deux femmes **Lalla Kheïra bent Abi Taleb**, sa cousine, et **Lalla Aïcha**. Sa sœur **Khédidja** était mariée à **Sid el Hadj Moustafa ben Tami** qui avait pour seconde épouse **Aïcha**, fille de celui qui avait été **cadi** d'Oran jusqu'en 1831, **Sidi Abdellah ben Dellal**.

Par contre son père Mahiedine avait eu quatre femmes (dont Zohra n'était que la seconde) et une concubine. Malicieux, Hossein b. Ali Abi Taleb, cousin et beau-frère de l'Emir, nous rappelle dans ses mémoires que « *les enfants de Mahiedine eurent chacun une mère différente : ceux de son frère Ali [père de l'auteur] furent consanguins* »¹³.

Sans trop solliciter ce document, on peut lire et dire que la polygamie est surtout une bigamie et qu'elle ne concerne que les gens de haute extraction. Les enfants sont, par contre, très peu nombreux.

Les pratiques de mariage évoluent lentement surtout dans les cours royales. Abu l'Hassan écrit Ibn Khaldun, « *garda toujours un tendre souvenir de la femme qu'il avait perdue [Il s'agit de **Fatima** bint Abu Yahia Abu Bakr, le sultan hafside. Elle avait été tuée lors de la bataille de Tarifa en juin 1340] et se rappelait sans cesse les bonnes qualités et haute naissance qui la distinguaient, la manière dont elle gouvernait la maison...* »¹⁴, Aussi s'empresse-t-il vite de remplacer ce *vide* (Ibn Khaldun dit) en demandant en mariage sa belle-sœur. Ibn Khaldoun ne donne pas le nom de la nouvelle épousée.

Se marier et consommer son mariage n'est pas toujours chose aisée même lorsqu'on est prince. En 1366, après avoir participé à la défaite devant Bougie de son cousin et rival Abu Hammu II, Abu Zyan obtint pour lui même la fille de Yahia Abu Bakr qu'Abu Hammou avait épousé à Tunis. "*Abu Zyan évita de consommer son mariage jusqu'à ce que l'obstacle qui s'opposait à leur union fut levé par une sentence juridique*"¹⁵.

Mais il est d'autres documents, plus classiques mais moins consultés. Les contrats de mariages, les documents des habous, les actes successoriaux, essentiels pour les périodes antérieures à 1830, les registres d'état civil, les registres des hypothèques et les actes de notaires, depuis cette date, nous renseignent sur l'évolution des structures familiales et les stratégies matrimoniales, la richesse des familles, leur

*après, ils ont été embarqués le 22 [Juin ?] au nombre de 243 et 35 serviteurs (...)
pour le fort de l'île Sainte-Marguerite. »*

¹³ Histoire d'EI hadj Abd el Kader par son cousin El Hossin ben Ali ben Abi Taleb. Trad par Adrien Delpech.- *Revue Africaine*, 1876. Le manuscrit avait été rédigé entre novembre 1847 et octobre 1848.

¹⁴ IBN KHALDUN.- *Kitab el Ibar (Histoire des Berbères)*.- Paris. Libraire P. Geuthner, 1968.- p. 244.

¹⁵ IBN KHALDUN.- Op. cité.- p. 452.

statut...

Le contrat de mariage, daté d'août 1727, que S. Bencheneb avait présenté en 1955¹⁶, concernant deux grandes familles : celle de **Mhamed Chérif Zahar** d'Alger et celle de **Sidi Ali Embarek** de Koléa. Le montant de la dot reflète la situation de fortune des deux familles par les exigences de la première et la capacité d'y pourvoir de la seconde. D'autres clauses du contrat marquent le statut de l'épousée **Fatima Chérif Zahar** : interdiction à son futur époux de prendre une seconde épouse ou une concubine, obligation de vivre à Alger. Vieille revendication.

Dans le **Mi'yar** d'Ahmed al Wancherisi¹⁷, cette clause ne semble pas apparaître¹⁸ mais les revendications de fortes dots et leur destination en cas d'échec du mariage ou de décès montrent une société qui bouillonne.

Enfin, et cela mérite d'être signalé, aucun document ne mentionne l'âge des protagonistes.

Mais si le mariage scelle l'union de deux familles, élargies et/ou de deux tribus, il peut être à l'origine de conflits. Ibn Khaldun, toujours lui, nous rapporte qu'une «*femme des Oudjedijen avait épousé un Louatien. Les femmes du camp où la conduisit son mari furent indignées de se voir préférer une étrangère et pleine de jalousie, elles insultaient leur nouvelle voisine. Piquée de leurs sarcasmes, elle écrivit à Einan, chef des Oudjedijen...*» et les hostilités commencèrent (en l'an 900). Une femme qui sait écrire, ou qui a trouvé quelqu'un pour écrire à sa place, des messages qui partent et qui parviennent à leurs destinataires, et, à la clef, *l'honneur de la tribu*.

La famille peut être aussi appréhendée comme *lien affectif*¹⁹ Surgissent alors et presque par effraction deux acteurs pourtant *a priori essentiels* et même incontournables : *la femme* et *l'enfant*.

Dans les généalogies (cf. *Kitab an Ansab fi ma'rifat al ashab*) et les biographies (cf. *Al Bostan* d'Ibn Mariam), les femmes n'apparaissent

¹⁶ BENCHENEBO, Saadedine.- Un contrat de mariage algérois au début du XVIIe siècle.- in *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales*, Tome XIII, 1955.- p.p. 98-117.

¹⁷ AL WANCHARISI, Ahmed.- *Kitab Al mi'yar al Maghrib*. Dar Maghrib el Islami, 1981. Il s'agit d'un recueil de fetwas prises au Maghreb et en Andalousie entre le Xe et le XVe siècles.

¹⁸ Je n'ai pu en lire que les extraits publiés par Roger Hadi Idris in *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n°12 (1972) et 17 (1974). Voir aussi du même auteur, *Studia Islamica*, 1970. Une traduction partielle avait été publiée dans la revue *Archives marocaines*, Tome XII, 1908.

¹⁹ Le nombre d'épouses peut ne pas altérer le lien affectif.

jamais en premier plan ²⁰. Elles sont celles que l'on ne nomme pas. Les enfants, qui existent bien dans la littérature classique et populaire, écrite et orale (Aladin, M'quidèche), n'ont pas d'histoire. Pas encore.

L'histoire des femmes rejoint celle la famille. Mais comme le souligne Michelle Perrot «*apparemment vouées au silence de la reproduction, à l'infinie répétition des tâches quotidiennes, à une dimension sexuelle du monde qu'on croirait immobile au point qu'on en cherche l'origine dans "la nuit" des temps, les femmes ont-elles une histoire ? Et la font-elle ?*»²¹. L'histoire des femmes en Algérie n'est pas encore élaborée. Il n'existe aucune somme historique. Victimes d'une histoire tournée quasi-exclusivement vers la politique et l'événement, les femmes sont encore les absentes de notre histoire²². Jean Dejeux avait publié, il y a une dizaine d'années, un beau livre-portraits de certaines femmes célèbres²³. Des historiennes se sont lancées - pour la période moderne et contemporaine - dans des travaux qui ont fait date. Djamilia Amrane, Fatma-Zohra Guechi, Aïcha Ghetta, Malika EI-Korso, Jacqueline Guerroudj, Fatma-Zohra Sai et Ounessa Tengour ont ouvert des pistes de recherche fécondes²⁴.

²⁰ Comment interpréter le silence de l'Emir ? Dans son *Autobiographie*, il ne fait nulle part mention de sa mère Lalla Zohra et de sa première femme Lalla Kheira, alors même que l'on sait toute l'affection qu'il leur portait. Attitude symptomatique ? Quelques siècles plus tôt, Ibn Khaldun avait fait preuve de la même discrétion. Dans son autobiographie, il évoque son grand-père, son père, ses maîtres, ses amis, les sultans qu'il a servis ou combattus, mais aucune femme n'a retenu son attention, ni détourné son regard. Ibn Khaldun n'a ni mère, ni soeur, ni épouse, ni fille. Ses *parents* disparaissent lors de la Grande peste de 1349, "*ses biens et ses enfants disparaissent lors d'un naufrage au large d'Alexandrie en 1384*", c'est Abdeslem Chaddadi qui ajoute que sa femme a également péri dans ce naufrage. Ibn Khaldun.- *Le Voyage d'Occident et d'Orient* Traduction et présentation d'A. Chaddadi.- Paris, Sindbad, 1984. 2e éd. Plus proche de nous, alors que dans ses *Mémoires*, Messali Hadj donne le nom de sa mère, Mahmoud Abdoun, dans son *Témoignage d'un militant nationaliste*, publié en 1990, n'évoque sa mère et sa sœur qu'une seule fois sans les nommer.

²¹ PERROT, Michelle.- *Histoire des femmes, histoire des sexes*. In *L'histoire en France*.- Paris, La Découverte, 1990.- Coll. Repères.

²² Il est bon de noter que depuis 1995, paraît en France *Clio. Histoire, femmes et sociétés* ; Autour, entre autres, de Christianne Klapiszb-Zuber et d'Agnés Fine, cette revue semestrielle francophone d'histoire des femmes a publié en 1995, n°1 : *Femmes et résistances (France 1940-1945)* ; n°2 : *Guerres et religions* ; en 1996, n°3 *Métiers, corporations et syndicalismes* ; n°4 *Le temps des jeunes filles...*

²³ DEJEUX, Jean.- *Femmes d'Algérie. Légendes. Traditions. Histoire. Littérature*.- Paris, la Boîte à Documents, 1987. On peut lire également CAMPS, Gabriel.- *L'Afrique du Nord au féminin*. - Paris, Pérrin, 1992.

²⁴ Dans une courte étude, intitulée : «L'écrit du féminin : reflet d'une histoire ou (re) production d'un mythe.», Halima BELGANDOUZ, Baya BOUALEM et Fatima DJAOUTI constatant «l'élargissement de l'espace féminin», aboutissent finalement - dans leur recension des œuvres - à l'absence de travaux sur l'histoire et à l'absence d'historiennes. In *Familles, Femmes et Société*.- URASC, 1987.

Et pourtant de **Sophonisbe** aux **Djamila**²⁵, des femmes célèbres aux inconnues, les sujets ne manquent pas. Elles sont bien présentes dans notre histoire, ces femmes. Mais elles en constituent la face cachée. Les documents sont abondants mais dispersés. Le risque (à prendre) est que ce récolement aboutisse à une histoire des élites seulement, enfonçant un peu plus dans l'obscurité la masse. Faire contre mauvaise fortune bon cœur, permet au moins de constater que la femme qui est au cœur des stratégies matrimoniales et des stratégies d'échanges, se retrouve au cœur de l'histoire sociale et finit par atteindre l'histoire politique chère à nos historiens.

Ne remontons pas jusqu'à Sophonisbe que l'on découvre en arrière plan du conflit qui oppose en Numidie, Rome et Carthage. Passons rapidement sur **Monique**, mère autoritaire d'un docteur et père de l'Eglise. **La Kahina** puis **Kenza** ont fait leur place dans l'histoire. Mais **Umm Mallal**, soeur de Badis, fille d'EI Mansour, tante et tutrice d'EI Mu'izz (1016-1062) et surtout *régente* ziride n'est plus repérable même dans les thèses²⁶.

A la même période, de l'autre côté du Maghreb, **Zaynab bint Ishaq** la Nefzaouienne nous rapporte Ibn Khaldun s'est mariée en troisièmes noces avec Yusuf b. Taschufin (1061) : *«ce fut à l'intelligence de cette femme que Yusuf dut l'établissement de sa puissance ; ce fut en suivant les conseils de Zaynab qu'il parvint à obtenir l'autorité suprême.»*²⁷.

Autour de Redjeb bey de Constantine (1666-1673), deux femmes : son épouse **Aziza** et sa fille **Umm Hani**. Aziza paraît être un condensé des stratégies matrimoniales : elle est d'abord mariée à Ferhat, devenue veuve, elle épouse (ou, est épousée) par le frère de son défunt mari, le bey Redjeb. Elle était la fille du caïd Ahmed b. Ramdan et la sœur de Chalabi b. Ali Bitchin, le fameux raïs. Ce qui laisse entendre que sa mère avait eu également deux maris. Ce qui laisse comprendre que les caïds, les raïs, les, beys mariaient leurs enfants entre eux. Sa fille Umm Hani a eu un autre destin. Mariée à Touggourt, elle aurait hérité du titre de Chikh el Arab à la mort de son mari. Umm Hani est décrite comme une femme au

²⁵ BOUHIRED. BOLPACHA et BOUAZZA.

²⁶ Décivant le *«déclin des Turcs et les conséquences de l'organisation de la famille musulmane»*, Roland MOUSNIER écrit *«Déjà Sélim II... porté au pouvoir... par les intrigues de sa mère, la Russe Roxelane, passait ses journées au fond du sérail... Après lui, plusieurs sultans sont des enfants... Il faut des régence où les femmes jouent le rôle principal et qui sont des temps d'anarchies...»*. MOUSNIER, Roland.- Les XVIe et XVIIe siècles. Les progrès de la civilisation européenne et le déclin de l'Orient (1492-1715).- Paris, P.U.F., 1954. Coll. Histoire générale des civilisations.- p. 469. Une phrase qui veut résumer une histoire ?

²⁷ IBN KHALDUN.- Kitab et Ibar (*Histoire des Berbères...*). - Paris, Librairie Paul Geuthner, 1968.- Tome III, p. 273.

«caractère énergique, viril même, puisqu'elle montait à cheval, à face dévoilée, marchant en tête des guerriers nomades...»

Lors du siège de Tlemcen, ce sont les femmes qui, en dernier recours, réveillent l'honneur des hommes en préférant la mort à l'aviilissement. Vers 1724, **Euldjia** redonne courage aux Hanencha en se plaçant à la tête d'autres femmes de la tribu face à l'ennemi. Lors du premier siège de Constantine en 1836, les Constantinoises enflammèrent par leurs youyous l'ardeur des combattants. En 1837, lors d'une de ces guerres intestines que connut la grande Kabylie, **Khedoudja** bent Ahmed O. Mahiedine, «releva par son énergie le courage des défenseurs de Taourga. Prenant un sabre... »²⁸.

Autre femme remarquable, dont le souvenir s'est effacé de notre mémoire, **Deikha**, fille de bey et épouse d'Abdallah bey de Constantine (1804-1806). Deikha entre dans l'histoire par sa mort tragique aux côtés de son mari en 1806. Douée d'une énergie peu commune, conseillère intime de son époux et elle était associée aux travaux administratifs. C'est tout de même grâce à **Badra**, femme de tête, que Mahieddine et son fils Abdel-Kader lurent libérés des géoles du bey Hassan.

Mères, épouses, filles, elles ne firent pas que de la politique, elles furent sorcières dans nos contes et saintes dans nos mémoires. **Sainte Monique** l'une des premières, **La Kahina** devineresse, **Lalla Aouda** mère de Sidi Mhamed le Santon aux lions, **Lalla Setti** qui domine Tlemcen, **Lalla Aïcha**, fille de Sidi Abdelrrahmane Thaalibi, autour du mausolée de laquelle les filles en âge de se marier tournaient sept fois. Dans nos campagnes, à Ain Taya "**Lalla Dergana la dame mystérieuse**"²⁹, dans la région d'Ain Témouchent, on peut lire dans la carte au 1/25 000e, les qoubbas de **Lalla Yamina**, **Lalla Khadra** (sur deux sites différents), **Lalla Aïcha**, surplombant l'oued Senane, et sur la route qui conduit au douar M'saïd, **Lalla Mejhouda**. Il en est d'autres, probablement identifiées. Mais comment devient-on sainte ?

Femmes, elles servent aussi à forger des légitimités. La dynastie des Idrisside repose sur l'état intéressant de Kenza. Les Almohades - si hostiles au demeurant aux femmes - savent s'en servir. Leurs généalogistes font remonter Abd-al-Mu'min à Gannuna fille d'Idriss as Saghir et donc au prophète C.Q.F.D. La mère d'Abd-al-Mu'min, Tal'u n'existe que par les histoires merveilleuses qui ont entouré sa grossesse. Une tribu près de Skikda laissait entendre que leur ancêtre descendait de Samia, nièce de Haroun Rachid... L'histoire extraordinaire de **Mazouza** fille du Dey Chaabane (1590-1593), sert à justifier l'exemption d'impôts

²⁸ ROBIN, N. - Notice historique sur la Grande Kabylie de 1830 à 1838.- *in Revue Africaine*, 1876. - p. 212.

²⁹ Cf. DERMENGHEN, Emile.- le culte des saints dans l'Islam maghrébin.- Paris, Gallimard. 1954.

dont bénéficièrent les descendants de Sidi Attalah. Ce wali l'avait sauvé, par un prodige, de ses ravisseurs maltais.

Les illustrations ne manquent donc pas qui sont autant de pistes de recherches. La famille a une réalité historique et sa place dans le fonctionnement même de notre société est beaucoup plus complexe que l'on ne le croit. Et il en est de même pour les femmes. Elles ne sont ni en marge, ni absentes de notre histoire. Ce sont plutôt les historiens qui dans leur frilosité, n'osent pas encore aborder ce type d'interrogations. ni ouvrir de nouveaux champs d'investigation.